

Pour mettre à disposition les armes du club pour les tirs contrôlés, la procédure mensuelle suivante est mise en place :

Envoyer un mail le plus rapidement possible à «larouzeaim@gmail.com» comprenant :

- *Vos nom & prénom ;*
- *L'horaire de passage, 9h30 ou 10h00 ;*
- *Le type d'arme (.22lr, 9x19 ou .38sp.)*
- *La date de participation à votre dernier tir contrôlé.*

La décision sera prise au bureau et ensuite vous recevrez obligatoirement un mail, avant le tir contrôlé, comportant la liste des personnes retenues avec l'heure de passage et l'arme attribuée.

INUTILE DE VENIR SI VOTRE NOM N'APPARAÎT PAS DANS LA LISTE.

*Cette procédure sera appliquée dès le prochain tir contrôlé : **le dimanche 4 février 2024.***